Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_055-DE

Conseil Communautaire du 21 mai 2026 Délibération n°C_2026_055

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 15 mai 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (45) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, GUE Thierry, JOSSE Pascal, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, LORIOT Viviane, TARLET Raphaël, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, RODRIGUEZ Paul, FLAGEUL Marie, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GICQUELLO Bruno, GUIHARD Jean-François, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, YHUEL Yann, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, BRAUD Maurice, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (2) :
PIEL Mickaëlle donne procuration à COWET Vincent, GUILLERME Gwen donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
BELLEC Patrice, MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Economie - Parc d'activités des Boussards - Vente de terrain Transports Hamon

Madame la Vice-présidente rappelle au conseil communautaire que le programme d'extension du parc d'activités des Boussards à La Gacilly est en cours d'achèvement.

Profitant des opportunités foncières permises par ces aménagements, la société Transports Hamon Frères, installés sur la partie déjà existante du parc, a sollicité la communauté de communes afin d'acquérir une bande de terrain entourant son site actuel afin d'optimiser la protection de son bâtiment contre les risques d'incendie et répondre ainsi aux nouvelles prescriptions des services de l'Etat.

Madame la Vice-présidente propose par conséquent de céder à cette entreprise un terrain selon les modalités suivantes :
- une surface d'environ 1703 m² à extraire des parcelles ZE 298, ZE 327 et ZE 349 sur le parc d'activités des Boussards à La Gacilly,
- au prix de 35 €HT/m², suite à l'avis des domaines du 17 avril 2026.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur :
- **LA VENTE à la société Transports Hamon Frères, ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'un terrain d'environ 1703 m² à extraire des parcelles ZE 298, ZE 327 et ZE 349 à La Gacilly, au prix de 35 € HT/m²,**
- **LE FAIT DE CONDITIONNER cette vente à la signature d'un compromis de vente ou d'un acte de vente dans les six mois suivant cette décision, faute de quoi cette dernière sera déclarée caduque,**
- **L'AUTORISATION de la présidente, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à la majorité avec :
46 voix pour
1 contre
QUESNEL Maxime

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_055-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

